



COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DEL-2026-06

Séance du 10 mars 2026

Nombre

Conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10
Absents	5

L' an deux mille vingt-six, le 10 mars à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Monsieur Didier AZNAR, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack , Madame GISSINGER Sylviane, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Amandine MARILLER, Madame ORNIA Katrine.

Date de convocation
27/02/2026

Procurations :

Absents excusés : Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur LEVANTERI Vincent, Madame MORGAT-BEULIN Monique, Monsieur ALLAINE Franck, Monsieur JUSSEAUME Jérôme.

Date d'affichage
03/03/2026

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier AZNAR est nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation des décisions prises par le Maire

Sous la présidence du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la décision du maire n°2026-03 concernant le contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques de l'école LEONA TRIBES du 27 février 2026 et la décision n°2026-04 concernant le renouvellement de contrat community alertes de JVS MAIRISTEM du 27 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE les décisions du maire n°2026-03 et 2026-04 du 27 février 2026.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Secrétaire,
Didier AZNAR

Le Maire,
Gérald MISSOUR

